GARANTIE DES APPAREILS DE BUANDERIE AMANA®

GARANTIE LIMITÉE

Pendant un an à compter de la date d'achat, lorsque ce gros appareil ménager est utilisé et entretenu conformément aux instructions jointes à ou fournies avec le produit, Amana, une marque de Whirlpool Corporation ou Whirlpool Canada LP (ci-après désignées “Amana”) paiera pour les pièces spécifiées par l'usine et la main-d'oeuvre pour corriger les vices de matériaux ou de fabrication qui existaient déjà lorsque ce gros appareil ménager a été acheté. Le service doit être fourni par une compagnie de service désignée par Amana. LE SEUL ET EXCLUSIF RECOURS DU CLIENT DANS LE CADRE DE LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE CONSISTE EN LA RÉPARATION PRÉVUE CI-DESSUS. Cette garantie limitée est valide uniquement aux États-Unis ou au Canada et s’applique exclusivement lorsque le gros appareil ménager est utilisé dans le pays où il a été acheté. Une preuve de la date d'achat d'origine est exigée pour obtenir un service dans le cadre de la présente garantie limitée.

ÉLÉMENTS EXCLUS DE LA GARANTIE

La présente garantie limitée ne couvre pas :

1. Les pièces de rechange ou la main-d'oeuvre lorsque ce gros appareil ménager est utilisé à des fins autres que l'usage unifamilial normal ou lorsque les instructions d'installation et/ou les instructions de l'opérateur ou de l'utilisateur fournies ne sont pas respectées.
2. Les visites de service pour rectifier l'installation du gros appareil ménager, montrer à l'utilisateur comment utiliser l'appareil, remplacer ou réparer des fusibles ou rectifier le câblage ou la plomberie du domicile.
3. Les visites de service pour réparer ou remplacer les ampoules électriques, les filtres à air ou les filtres à eau de l'appareil. Les pièces consomptibles ne sont pas couvertes par la garantie.
4. Les dommages imputables à : accident, modification, usage impropre ou abusif, incendie, inondation, actes de Dieu, installation fautive ou installation non conforme aux codes d'électricité ou de plomberie, ou l'utilisation de produits non approuvés par Amana.
5. Les défauts apparents, notamment les éraflures, les bosses, fissures ou tout autre dommage au fini du gros appareil ménager, à moins que ces dommages soient dus à des vices de matériaux ou de fabrication et soient signalés à Amana dans les 30 jours suivant la date d'achat.
6. L'enlèvement et la livraison. Ce gros appareil ménager est conçu pour être réparé à domicile.
7. Les réparations aux pièces ou systèmes résultant d'une modification non autorisée faite à l'appareil.
8. Les frais de déplacement et de transport pour le service d'un produit si votre gros appareil ménager est situé dans une région éloignée où un service d'entretien Amana autorisé n'est pas disponible.
9. La dépose et la réinstallation de votre gros appareil ménager si celui-ci est installé dans un endroit inaccessible ou n'est pas installé conformément aux instructions d'installation fournies par Amana.
10. **10.** Les pièces de rechange ou la main-d'oeuvre pour les gros appareils ménagers dont les uméros de série et de modèle originaux ont été enlevés, modifiés ou qui ne peuvent pas être facilement identifiés.

CLAUSE D'EXONÉRATION DE RESPONSABILITÉ AU TITRE DES GARANTIES IMPLICITES
LES GARANTIES IMPLICITES, Y COMPRIS LES GARANTIES APPLICABLES DE QUALITÉ ARCHANDE OU D'APTITUDE À UN USAGE PARTICULIER, SONT LIMITÉES À UN AN OU À LA PLUS COURTE PÉRIODE AUTORISÉE PAR LA LOI. Certains États et certaines provinces ne permettent pas de limitation sur la durée de garanties implicites de qualité marchande ou d'aptitude à un usage particulier, de sorte que la limitation ci-dessus peut ne pas être applicable dans votre cas. Cette garantie vous confère des droits juridiques spécifiques, et vous pouvez également jouir d'autres droits qui peuvent varier d'une juridiction à l'autre.

LIMITATION DES RECOURS, EXCLUSION DES DOMMAGES FORTUITS OU INDIRECTS
LE SEUL ET EXCLUSIF RECOURS DU CLIENT DANS LE CADRE DE LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE CONSISTE EN LA RÉPARATION PRÉVUE CI-DESSUS. AMANA N'ASSUME AUCUNE RESPONSABILITÉ POUR LES DOMMAGES FORTUITS OU INDIRECTS. Certains États et certaines provinces ne permettent pas l'exclusion ou la limitation des dommages fortuits ou indirects de sorte que ces limitations et exclusions peuvent ne pas être applicables dans votre cas. Cette garantie vous confère des

droits juridiques spécifiques, et vous pouvez également jouir d'autres droits qui peuvent varier d'une juridiction à l'autre.
Si vous résidez à l'extérieur du Canada et des 50 États des États-Un is, contactez votre marchand Amana autorisé pour déterminer si une autre garantie s'applique.
Si vous avez besoin d'un service de réparation, voir d'abord la section “Dépannage” du Guide d'utilisation et d'entretien. Si vous n'êtes pas en mesure de résoudre le problème après avoir consulté la section “Dépannage”, vous pouvez trouver de l'aide supplémentaire en consultant la section “Assistance ou Service” ou en appelant Amana. Aux É.U.,
composer le **1-800-843-0304**. Au Canada, composer le **1-800-807-6777**.

Conservez ce manuel et votre reçu de vente ensemble pour référence ultérieure. Pour le service sous garantie, vous devez présenter un document prouvant la date d'achat ou d'installation.
Inscrivez les renseignements suivants au sujet de votre gros appareil ménager pour mieux vous aider à obtenir assistance ou service en cas de besoin. Vous devrez connaître le numéro de modèle et le numéro de série au complet. Vous trouverez ces renseignements sur la plaque signalétique située sur le produit.
Nom du marchand _____
Adresse _____
Numéro de téléphone _____
Numéro de modèle_____
Numéro de série _____
Date d'achat_____